FIDACO
AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

MEMBRE ASSOCIE
AUDECIA

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

A.D.E.F.E.A.P.
277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Relatif à l'exercice clos le 31 août 2021

LUCIE 26000

4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €

A.D.E.F.E.A.P.
277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Relatif à l'exercice clos le 31 août 2021

A l'assemblée générale de l'association A.D.E.F.E.A.P.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.D.E.F.E.A.P., relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, et plus particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspective d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu des incidences sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les subventions perçues de l'Etat sont relatives à une activité analysée sur une année civile. La clôture des comptes au 31 août de l'A.D.E.F.E.A.P. entraîne l'application d'un calcul de répartition de ces subventions sur deux exercices distincts, tel que décrit dans la note « Participation de l'Etat » page 6 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence des éléments retenus pour cette répartition.

- Par ailleurs, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre Association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 2 juin 2022

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultat d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ADEFEAP - BILAN ACTIF AU 31/08/2021

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	42 276	42 042	234	594
Fonds commercial			-	
Autres immobilisations incorporelles	54 408	4 124	50 284	-
Immobilisations incorporelles en cours			-	6 240
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles				
Terrains	156 000		156 000	156 000
Constructions	1 044 135	568 652	475 483	338 499
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	
Autres immobilisations corporelles	356 386	291 802	64 584	75 625
Immobilisations corporelles en cours			-	177 070
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	55 312		55 312	5 215
Prêts				
Autres immobilisations financières	61		61	61
Total I	1 708 577	906 620	801 958	759 305
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements			-	
En-cours de production (biens et services)			-	
Produits intermédiaires et finis			-	
Marchandises			-	
Avances et acomptes versés sur commandes			-	
Créances			-	6 090
Créances clients, usagers et comptes rattachés	399 947	3 676	-	
Créances reçues par legs ou donations			396 271	183 304
Autres			-	
Valeurs mobilières de placement	893 020		893 020	969
Instruments de trésorerie	990 329		990 329	2 221 516
Disponibilités			-	
Charges constatées d'avance	64 008		64 008	127 931
	35 531		35 531	32 261
Total III	2 382 833	3 676	2 379 157	2 572 071
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	**4 091 411**	**910 296**	**3 181 115**	**3 331 376**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ADEFEAP - BILAN PASSIF AU 31/08/2021

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		2 424
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 424	
Ecarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		2 517 819
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	61 735	
Autres réserves	2 388 602	
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	189 011	- 67 483
Situation nette (sous total)	**2 641 772**	
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	**2 641 772**	**2 452 760**
Compte de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	114 079	
Fonds dédiés		
Fonds dediés sur subvention de fonctionnement		285 000
Autres ressources		
Total III	**114 079**	**285 000**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	**123 873**	**117 241**
Total IV	**123 873**	**117 241**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 821
Emprunts et dettes financières diverses		22
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 146
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	87 902	121 723
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	156 538	292 991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 893	22 613
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	59	59
Total V	**301 392**	**476 375**
Ecarts de conversion Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)	**3 181 115**	**3 331 376**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ADEFEAP - COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages	639 102	562 004
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions	1 660 571	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		1 687 588
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 244	32 968
Utilisations des fonds dédiés	170 921	
Autres produits	0	
Autres produits (hors cotisations)		7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 496 839**	**2 282 567**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	847 945	878 122
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	91 654	91 935
Salaires et traitements	921 212	918 189
Charges sociales	354 912	375 918
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	87 933	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		76 596
Dotation aux dépréciations des immobilisations		
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant		2 403
Dotations aux provisions	6 632	8 830
Reports en fonds dédiés	-	
Autres charges	1 534	4 785
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 311 823**	**2 356 778**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**185 016**	**- 74 211**
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ADEFEAP - COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 223	7 605
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**4 223**	**7 605**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	157	613
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	157	613
RESULTAT FINANCIER	**4 065**	**6 992**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**189 081**	**- 67 219**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	187	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	187	-
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**187**	-
Impôts sur les bénéfices	257	264
Report des ressources non utiisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	**2 501 248**	**2 290 172**
TOTAL DES CHARGES	**2 312 237**	**2 357 655**
EXCEDENT OU DEFICIT	**189 011**	**- 67 483**
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

A.D.E.F.E.A.P

ANNEXE AU : 31 Août 2021

X	1	Principes, règles et méthodes comptables
X	2	Immobilisations
X	3	Amortissements
X	4	Etat des provisions et fonds dédiés inscrits au bilan
X	5	Etat des échéances, des créances et des dettes
	6	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
	7	Frais de recherche et de développement
	8	Intérêts Immobilisés
	9	Intérêts sur éléments de l'actif circulant
	10	Différences d'évaluation sur éléments fongibles
X	11	Produits à recevoir
	12	Produits à recevoir, détail
X	13	Charges à payer
	14	Charges à payer, détail
X	15	Charges et produits constatés d'avance
	16	Charges à répartir sur plusieurs exercices
	17	Crédit-bail
	18	Engagements financiers
	19	Dettes garanties par des suretés réelles
X	20	Effectif moyen
	21	Liste des filiales et participations
X	22	Ressources de l'organisme
X	23	Décomposition des actions de formation par finalité
X	24	Conventions de ressources publiques affectées
	25	Produits exceptionnels

Objet social : L'ADEFEAP propose, organise et réalise des actions de recherche et de formations.

Nature et périmètre des activités : - Actions de recherche,
- Formations de Perfectionnement et Qualification auprès des personnels de l'Enseignement Privé

Description des moyens mis en œuvre : - Subvention de fonctionnement provenant du Ministère de l'Agriculture
- Facturation auprès d'organismes financeurs et employeurs

01 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

▪"**Changement de méthode comptable** :1ère application du nouveau plan comptable général des associations issu du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en remplacement du règlement CRC 99-01, à compter du 1er septembre 2020, avec notamment la création de nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de 1ère application".

▪"L'association a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut, d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général".

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions :	15 ans
Agencements des constructions	de 7 à 15 ans
Mobilier et Matériel :	de 7 à 10 ans
Logiciel	4 ans
Portail - Site	3 ans

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le solde des valeurs mobilières de placement (composées de comptes livrets et d'un dépôt à terme) s'élève à : 990 328,58€ au 31/08/2021.

PROVISION POUR RETRAITE

Les engagements sont calculés avec la méthode dite des "unités de crédits projetées", imposée dans la norme IAS 19 et recommandée par le Conseil National de Comptabilité.
Le montant de l'engagement, selon les hypothèses suivantes, s'élève à 105 608,28€ au 31/08/2021, après une nouvelle prise en charge sur cet exercice pour 6 520,36€

Taux d'actualisation	0,68% (Iboxx)
Evolution de carrière	2,5% constant
Table de mortalité	INSEE 2021
Turn Over	Moyen
Age de départ	60-62 ans
Convention collective	Accord d'entreprise
Taux charges sociales	50%

PROVISION POUR PLAN EPARGNE JOUR

Conformément à la disposition prévue par le CNEAP le 10 Janvier 2002 pour les Chefs d'Etablissements, un plan épargne jour a été mis en place. Le montant de la provision s'éleve à 18 264,75€ au 31/08/2021.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS

PARTICIPATION DE L'ETAT

Attribuée par année civile, la participation de l'Etat est répartie entre les deux périodes de l'exercice : septembre-décembre et janvier-août.
Cette répartition se calcule sur la base de l'activité de formation évaluée à partir du nombre d'heures de formation des stagiaires sur ces deux périodes.

Cette répartition a été comptabilisée,
- pour la période septembre-décembre 2020 : en enregistrant la différence entre le montant versé pour l'année civile 2020 et le montant comptabilisé pour la période janvier-août 2020
- pour la période janvier-août 2021 : en appliquant le taux d'activité réalisée connue pour cette période, soit 50,47% pour ces 8 premiers mois.

L'état d'urgence sanitaire a été déclaré en France à compter du 12 mars 2020 (loi n° 2020-290 du 23 mars 2020) et le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant règlementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. L'état d'urgence sanitaire déclaré dans le cadre de la "première vague" de Covid-19 a pris fin le 10 juillet 2020. Face à la "deuxième vague" épidémique, un second état d'urgence a été mis en place depuis le 17 octobre 2020 et déclaré par un décret du 14 octobre 2020.
Par conséquent, l'évènement Covid-19 et ses conséquences sur les comptes clos en 2021 constituent un fait significatif qui doit être mis en évidence. Les impacts sont comptabilisés au bilan et compte de résultat sans être isolés sur une ligne particulière mais doivent faire l'objet d'une information spécifique dans l'annexe.
Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes. Cette approche est proposée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020.
L'association constate que la crise sanitaire et les différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus ont des impacts significatifs sur son activité.
Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

La crise sanitaire s'est traduite par :
- Un travail en distanciel des salariés permanents privilégié du 9 novembre 2020 au 19 août 2021
- Aucune formation en présentiel à l'IFEAP du 9 novembre 2020 au 19 mai 2021

L'opération régionale Occitanie des 15 et 16 octobre 2020 est réduite en durée et organisée en distanciel.
Celle de Bretagne (initialement prévue à Pommerit Jaudy) des 12 et 13 novembre 2020 subit le même sort.
L'opération régionale des Pays de la Loire initialement prévue le 19 février 2021 est reportée.
L'activité a basculé en mode distanciel à 100% sur une longue période. Les produits ont dû être remaniés et des effectifs réduits ont été accueillis. Une forte demande de sessions sur l'accompagnement aux usages numérique a été enregistrée.
Le travail en distanciel a été facilité par la mise en exploitation d'un nouveau serveur informatique en juillet 2020.
Il est apparu que notre logiciel maison de gestion administrative devait évoluer afin de permettre l'administration de temps de formation courts dans des modes pédagogiques diversifiés.
Néanmoins, l'activité s'est poursuivie et les formateurs ont rapidement fait évoluer leurs pratiques et adapté les produits.

02 - IMMOBILISATIONS

Exercice clos le : 31/08/2021

CADRE A **IMMOBILLISATIONS**		Valeur brute début exercice	Réévaluation	Acquisitions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement, recherche, développement, logiciels		42 275,88		
Autres postes d'immobilisatons incorporelles		41 240,47		54 408,00
Immobilisations incorporelles en cours		6 240,00		48 168,00
	(Sous total)	**89 756,35**		**54 408,00**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		89 756,35		
Terrains		156 000,00		
Constructions sur sol propre		825 817,75		
Install.générales, agenc.aménagt. constructions		22 643,76		195 673,66
Install.techniques, matériel.outillag.industriels				
Install.générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		349 958,70		13 717,30
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		177 069,89		18 603,77
Avances et acomptes				
	(Sous total)	**1 531 490,10**		**227 994,73**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés : Parts sociales		5 215,34		50 096,50
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)				
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés		60,98		
	(Sous total)	**5 276,32**		**50 096,50**
TOTAL		**1 626 522,77**		**332 499,23**

CADRE B **IMMOBILISATIONS**	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablisst, recherche, développement, logiciels			42 275,88	
Autres postes d'immobilisatons incorporelles		41 240,47	54 408,00	
Immobilisations incorporelles en cours		54 408,00	0,00	
(Sous total)			**96 683,88**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			156 000,00	
Constructions sur sol propre ***(régularisation écriture)***			825 817,75	
Install.générales, agenc.aménagt. constructions			218 317,42	
Install.techniques, matériel.outillag.industriels				
Install.générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		7 290,39	356 385,61	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		195 673,66	0,00	
Avances et acomptes				
(Sous total)			**1 556 520,78**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés : Parts sociales			55 311,84	
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)				
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés			60,98	
(Sous total)			**55 372,82**	
TOTAL	**0,00**	**298 612,52**	**1 708 577,48**	

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

03 - AMORTISSEMENTS

Exercice clos le : 31/08/2021

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en debut exercice	Augmentation Dotations	Diminut. Sort/repr.	Valeur en fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablisst, recherche, développement, logiciels	41 681,62	360,41		42 042,03
Autres postes d'immobilisatons incorporelles	41 240,47	4 124,07	41 240,47	4 124,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	501 979,11	55 054,80		557 033,91
Install.générales, agenc.aménagt. constructions	7 983,02	3 635,08		11 618,10
Install.techniques, matériel.outillag.industriels				
Install.générales, agencts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	274 333,52	24 758,57	7 290,39	291 801,70
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	867 217,74	87 932,93	7 290,39	906 619,81

CADRE B — VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

CADRE C — AMORT.DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionnels	Dotations	Reprises
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'Etablist, recherche, dévelopt	360,41				
Autres postes d'immob. incorpor.	4 124,07				
IMMOB.CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre	55 054,80				
Install.gén., agenc.aménagt. const.	3 635,08				
Install.tech., matér..outil..indust.					
Inst..génér., agenc., aménag. div.					
Matériel de transport					
Matériel bureau, inform., mobilier	24 758,57				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	87 932,93				

CADRE D — MOUVEMENTS AFFECTANT LES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début d'exercice	Augmentation	Dotation exercice aux amortiss	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur/plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

04 - ETAT DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES

Exercice clos le : 31/08/2021

ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour engagement Retraite	99 087,92	6 520,36		105 608,28
Pour Plan Epargne Jours	18 152,69	112,06		18 264,75
Sous-total : provisions pour risques et charges	*117 240,61*	*6 632,42*	*0,00*	*123 873,03*
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Des comptes de Clients	3 676,13	0,00	0,00	3 676,13
Sous-total : provisions pour dépréciation	*3 676,13*	*0,00*	*0,00*	*3 676,13*
TOTAL	**120 916,74**	**6 632,42**	**0,00**	**127 549,16**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation.....	6 632,42	0,00
	- financières.....		
	- exceptionnelles.....		

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTEE					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Versement en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Participation de l'Etat	285 000,00	285 000,00	170 921,20	0,00	114 078,80

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

05 - ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

Exercice clos le : 31/08/2021

CADRE A ETAT DES CREANCES	Montt brut	A 1 an au +	A +d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances ratachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	55 372,82		55 372,82
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	6 079,39	6 079,39	
Clients	393 867,49	393 867,49	
Autres Créances	888 784,74	888 784,74	
Personnels et comptes rattachés	762,25	762,25	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat : Subvention à recevoir			
Groupe et associés			
Débiteurs divers (dt créances sur pension titres)			
Charges constatées d'avance	35 530,69	35 530,69	
TOTAL	1 380 397,38	1 325 024,56	55 372,82

CADRE B ETAT DES DETTES	Montt brut	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts, dettes auprès établ.crédit	0,00	0,00		
. à 2 ans maximun à l'origine				
. à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts, intérets courus	-	-		
Dettes financières diverses	-	-		
Clients avances - acomptes reçus	19 991,00	19 991,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	87 901,53	87 901,53		
Personnel et comptes rattachés	17 426,23	17 426,23		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	47 723,78	47 723,78		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés	103 276,43	103 276,43		
Dettes sur immob. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	25 013,80	25 013,80		
Dettes représentatives titres empruntés				
Produits constatés d'avance	58,80	58,80		
TOTAL	301 391,57	301 391,57		

11 - PRODUITS A RECEVOIR

Exercice clos le : 31/08/2021

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	357 156,84
Autres créances	888 784,74
Valeurs mobilières de placements	
Disponibilités	
TOTAL	1 245 941,58

13 - CHARGES A PAYER

Exercice clos le : 31/08/2021

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Intérêts courus sur emprunts		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 799,99
Factures non parvenues	*26 799,99*	
Dettes fiscales et sociales		92 762,62
Personnel, charges à payer	*5 054,94*	
Organismes sociaux, charges à payer	*2 819,08*	
Etat, charges à payer	*84 888,60*	
TOTAL		119 562,61

15 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exercice clos le : 31/08/2021

Eléments	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	35 530,69	58,80
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	35 530,69	58,80

20 - EFFECTIF MOYEN

(Equivalent Temps Plein)

Exercice clos le : 31/08/2021

	Exercice 2020/2021	Exercice 2019/2020
	22,48 (permanents) 0,54 (intervenants)	22,28 (permanents) 0,42 (intervenants)
TOTAL	23,02	22,70

22 - RESSOURCES DE L'ORGANISME

Exercice clos le : 31/08/2021

ORIGINE DES FONDS	Montants (N)		Montants (N-1)	
	en Euros	*en %*	en Euros	*en %*
Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises : **Etablissements (EAP et EGTP)**	412 031,88		167 542,40	
Etat, collectivités locales, établissements publics Pôle Emploi			878,00	
Entreprises VIA FONGECIF, OMA, FAF... **(OPCA-FORMIRIS-AGEFOS)**	219 372,26		366 114,50	
Particuliers **(Stagiaires)**				
Sous Total (1)	631 404,14	*27,15*	534 534,90	*23,42*
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
Participation de l'Etat (Subv.de fonctionnement)	1 660 571,00		1 670 081,00	
Participation exceptionnelle de l'Etat				
Aide exceptionnelle Formiris			17 507,00	
Autres collectivités territoriales				
Sous Total (2)	1 660 571,00	*71,39*	1 687 588,00	*73,93*
Autres				
Autres organismes de formation	7 687,99		12 804,59	
Autres ressources	26 254,20		47 639,43	
Sous Total (3)	33 942,19	*1,46*	60 444,02	*2,65*
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 325 917,33	*100*	2 282 566,92	*100*

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

23 - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Exercice clos le : 31/08/2021

	VOLUMES FINANCIERS			
	(N)		(N-1)	
Finalité des actions	Montant	*en%*	Montant	*en%*
Qualifiantes ou certifiantes	934 981,28	***50,25***	660 742,00	***37,25***
Perfectionnement	925 834,50	***49,75***	1 113 083,93	***62,75***
TOTAL	1 860 815,77	***100***	1 773 825,93	***100***

Subvention Ministère	
Forfait Etablissement	311 484,00
Forfait Déplacements Stagiaires	66 000,00
Montant perçu 2020 non réalisé : sept-déc.20	128 310,00
Montant activité 2021 non finançable : janv-aout 21	-45 416,00
A déduire :	
Effort budgétaire :sept.-décembre 1920	18 666,00
Effort budgétaire :janv.août 21	37 334,00
Autres produits :	60 723,56
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 325 917,33**

24 - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Exercice clos le : 31/08/2021

Convention	Montant Initial	Montant comptabilisé		
		sur exercice : N-1 *2019/2020*	sur exercice : N *2020/2021*	sur exercice : N+1 *2021/2022*
CONTRAT ETAT - Arrêté 2019	1 622 716,00	700 490,00		
CONTRAT ETAT - Arrêté 2020	1 743 577,00	969 591,00	773 986,00	
CONTRAT ETAT - Arrêté 2021	1 653 598,00		886 585,00	767 013,00

Montant comptabilisé sur exercice N-1	1 670 081,00
Montant comptabilisé sur exercice N	**1 660 571,00**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes